



NOBEL
PEACE
PRIZE
2017

APPEL DES VILLES DE ICAN

Un appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires

À propos de l'Appel

Les armes nucléaires représentent une menace inacceptable pour les populations à travers le monde. C'est pour cette raison que le 7 juillet 2017 aux Nations unies, 122 Etats ont voté en faveur de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Tous les gouvernements sont à présent invités à signer et ratifier cet accord mondial crucial qui interdit l'utilisation, la production et le stockage des armes nucléaires et ouvre la voie à leur élimination totale. En souscrivant à cet appel promu par ICAN, les villes peuvent faire entendre leur voix pour aider à créer un mouvement de soutien envers le Traité.

L'Appel

«Notre ville est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Nous sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour l'environnement. Par conséquent, nous soutenons le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelons notre gouvernement à y adhérer. »

Comment adhérer à l'Appel

Le maire doit envoyer un courriel à info@icanw.org indiquant que sa ville a accepté de signer l'Appel des villes de ICAN. Cet appel est destiné aux villes des Etats qui n'ont pas encore ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Suggestions de mesures supplémentaires:

- 1. Écrire à son gouvernement :**
Informez le ministre des Affaires étrangères ou autre responsable concerné que votre ville a approuvé l'appel des villes de ICAN.
- 2. Informer les médias:**
Publier un communiqué de presse annonçant que votre ville a rejoint l'appel des villes et qui demande son gouvernement national à signer et à ratifier le Traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires.
- 3. Informer vos habitants:**
Faire circuler l'information ou organiser une exposition publique sur la menace des armes nucléaires et les efforts internationaux pour éliminer cette menace.
- 4. Désinvestir les fonds publics:**
Prendre des mesures pour veiller à ce que les fonds gérés par votre ville ne soient pas investis dans des entreprises qui produisent des armes nucléaires.

Voir www.dontbankonthebomb.com